



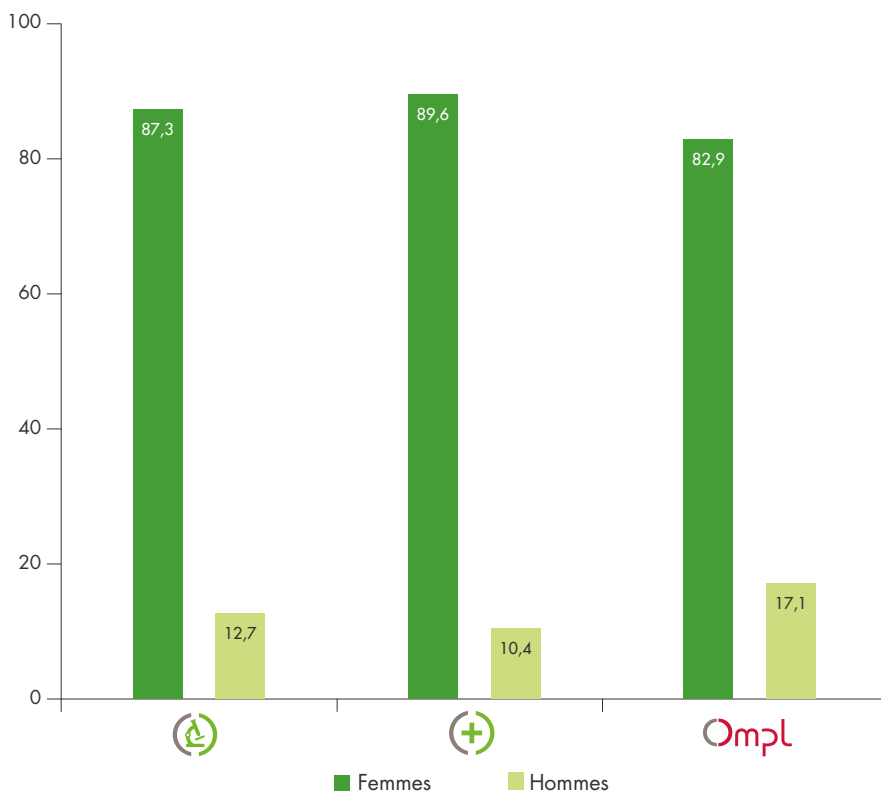
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 87,3 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (89,6 %).


Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2016.

 Secteur santé

Branche professionnelle

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

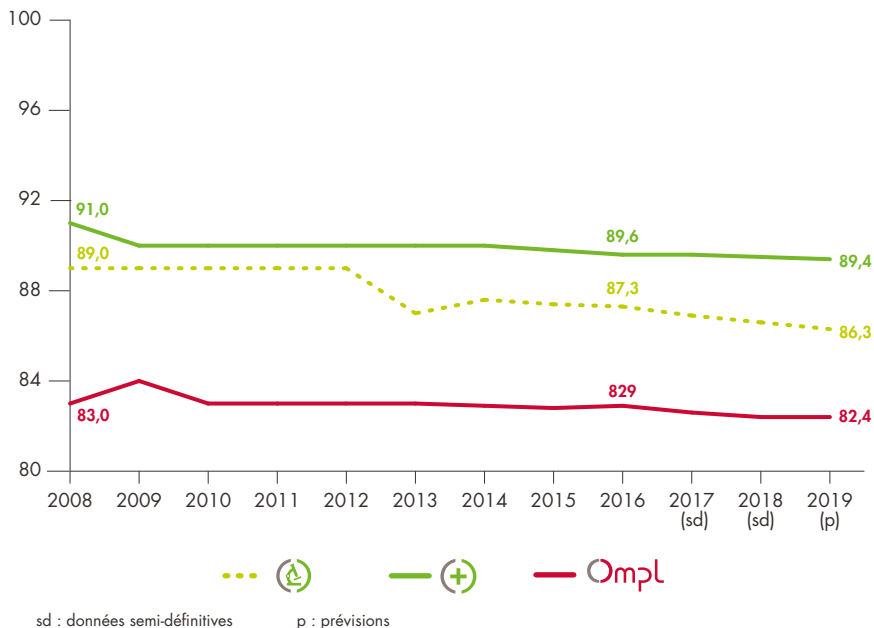


LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2016. Il baisse de 1,7 point.

Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

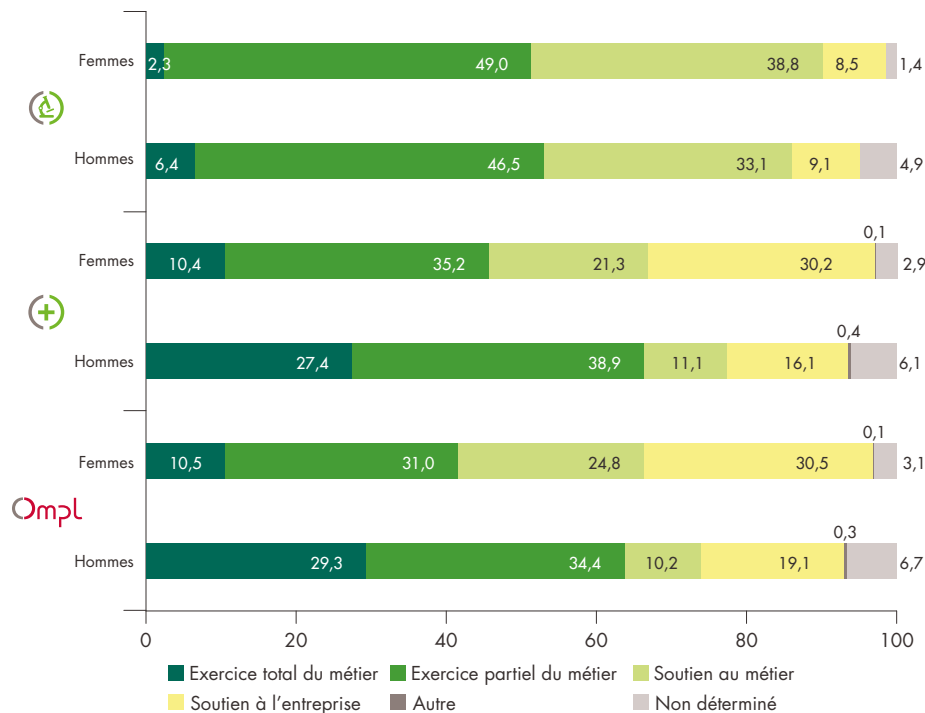


EXERCICE PARTIEL DU MÉTIER PAR LES SALARIÉS

Les emplois de la branche sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total pharmaciens salariés, vétérinaires salariés médecins ou partiel techniciens de laboratoire, infirmiers...) du métier par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe : 2,3 % des femmes exercent la totalité du métier contre 6,4 % des hommes.

Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

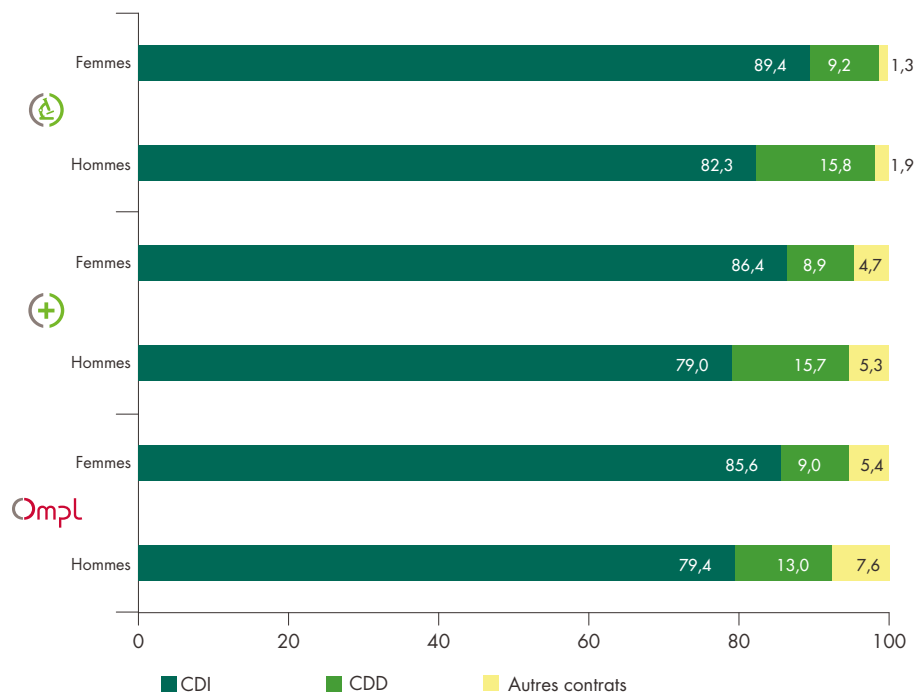


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (90,0 %) et atteint un minimum pour la Corse (81,1 %).

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Taux de féminisation par région (%)

Régions	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	Centre-Val de Loire
Auvergne-Rhône-Alpes	90,0	91,3	83,8
Bourgogne-Franche-Comté	89,6	91,0	86,4
Bretagne	88,0	90,7	83,5
Centre-Val de Loire	89,0	90,7	85,0
Corse	81,1	88,4	81,5
DOM	83,3	85,8	81,3
Grand Est	88,3	90,9	85,8
Hauts-de-France	85,9	88,4	83,0
Île-de-France	85,4	86,4	77,3
Normandie	89,6	90,6	85,0
Nouvelle-Aquitaine	88,1	90,8	84,6
Occitanie	86,0	89,8	84,6
Pays de la Loire	89,7	91,6	83,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85,5	89,5	84,6
Ensemble	87,3	89,6	82,9

Source : Insee, DADS 2016.